



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 92160

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'accès des étudiants aux soins. Les enquêtes réalisées montrent qu'une proportion de plus en plus importante d'étudiants se soigne mal et peut même renoncer à se soigner en raison des coûts que cela peut engendrer. Pourtant, des aides spécialement destinées aux étudiants existent. Il semblerait que ces aides soient sous-utilisées, notamment parce qu'elles sont méconnues des étudiants. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour améliorer l'accès des étudiants aux soins et mieux les informer sur les dispositifs existants.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92160

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10330